

L'industrie du fer du 14e au 19e siècle

Dans l'histoire de l'industrie du fer au pays de Namur, le nom de Marche-sur-Meuse, comme on disait autrefois, se détache en lettres d'or.

Le minerai de fer oligiste se rencontre sous divers états minéralogiques. En Belgique, on exploite le calcaire oolithique, présentant une agglomération de petits grains arrondis de la grosseur d'une tête d'épingle, faisant penser à des oeufs de poisson.

L'affleurement septentrional, à partir d'Isnes-les-Dames, se dirige à l'Est en passant par Rhisnes, Emines, Marcholette et Vezin où il se replie brusquement au Sud-Ouest pour se diriger vers Marche-les-Dames, où il disparaît.

Trois facteurs géographiques ont été prépondérants pour son exploitation.

1. La présence du minerai de fer.
2. Le ruisseau de la Gelbressée, qui par sa pente assez élevée en certains endroits permettait d'actionner les roues hydrauliques, seuls véritables "moteurs" de la métallurgie jusqu'au 19^e siècle.
3. La présence de forêts qui permettaient la fabrication du charbon de bois utile lors de la fonte du fer.

Ne négligeons pas non plus la structure géologique qui permettait également l'exploitation de la houille comme combustible, quoique peu présent dans notre région. Cette richesse du sous-sol, les hommes de l'âge du fer l'exploitaient déjà.

A l'extrémité Ouest du plateau recouvrant les rochers, on a, en effet, découvert d'antiques fourneaux ainsi que des accumulations de scories de fer au voisinage de curieux cercles de grosses pierres irrégulières, entourant chacun une cuvette. Sans doute les bases d'abris temporaires pour ces primitifs forgerons comme on peut le supposer au vu des fragments de poteries et d'ossements brisés d'animaux, restes de repas humains.

Les conditions naturelles

L'industrie du fer ne s'est pas implantée par hasard dans la vallée de Marche-les-Dames.

Trois conditions naturelles doivent être remplies pour la fonte du fer.

1. La première, c'est bien sûr la présence du minerai de fer dans les sous-sols. Ceux-ci sont présents dans l'oligiste.
2. Ensuite, il faut une source d'énergie ou, ici, un cours d'eau dont on va habilement profiter de la force hydraulique.
3. Et enfin, un combustible. A l'époque, c'était le charbon de bois.

Nous allons ici les passer en revue et les détailler quelque peu. Il faudra attirer l'attention du visiteur afin de ne pas confondre deux termes : feron et fève.

Le feron correspond à nos métallurgies d'aujourd'hui. Le fève désigne l'artisan qui travaille dans les villes, souvent regroupé en corporation. A Marche-les-Dames, il ne sera question que de feron.

La force motrice : les ruisseaux

La commune est traversée par deux affluents de la Meuse : la Gelbressée et le ruisseau de Haigneau. La pente assez élevée permettait à l'eau d'atteindre une vitesse élevée et donc d'actionner les moulins à eau, devant faire fonctionner les souffleries afin de maintenir le foyer à une haute température.

Le minerai

"Le minerai constitue la matière première indispensable à l'industrie du fer. Il était abondant dans tout le cadre géographique qui nous occupe. (...) De la qualité du minerai dépend essentiellement la qualité du fer fabriqué.

La limonite, qui était avec l'oligiste l'espèce de minerai la plus courante, fournit des fontes et des fers de qualités très différentes. Ainsi, on produisait du fer dur dans la région de la Molinee, un fer mixte le long de la Meuse, un fer tendre à Marche-les-Dames et à Goyet (Jausse)."

D'après A. GILLARD, L'industrie du fer dans les localités du comté de Namur et de l'Entre-Sambre-et-Meuse de 1345 à 1600, éditions Pro Civitate du Crédit Communal, collection Histoire, série in-8° n°29, 1971, page 48 et 49.

La limonite, c'est-à-dire le minerai de fer d'aspect terreux et jaunâtre, et l'oligiste, c'est-à-dire l'oxyde naturel de fer Fe_2O_3 , appelé aussi hématite rouge, colorant souvent des roches sédentaires (grés, argile) et constituant le minerai exploitable dans certains schistes, étaient particulièrement abondantes dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Ces deux variétés de minerai de fer fournissaient donc des fontes variées en fonction de leur teneur en fer.

Le minerai se présente de deux façons : soit en affleurement, soit à de faibles profondeurs dans le sol, le plus souvent en veines.

Les combustibles

Le premier combustible à avoir été employé est le charbon de bois.

Les bois durs (chêne, charme et hêtre) étaient employés pour atteindre la température de fusion du métal.

Par contre, pour l'affinerie, c'est le bois tendre (bouleau, peuplier et pin) qui sont employés.

La production du charbon de bois devait être abondante car le volume du bois diminue presque aux trois quarts en se transformant en charbon.

De plus, on estime que pour produire 1000 kg de fonte, 1750 kg de charbon de bois sont nécessaires. Nous comprenons dès lors qu'une crise de combustible dut se produire.

C'est ainsi que cette "disette" se produisit au 18^e siècle dans le comté de Namur. Seulement devrions-nous dire car en France, cette pénurie débuta trois siècles plus tôt. Ce décalage s'explique par l'abondance des bois en nos contrées et par une exploitation mieux réglementée.

Néanmoins, mieux vaut prévenir que guérir. C'est pourquoi les ferons ont rapidement employé la houille. La houille fut utilisée au 17^e siècle car celle-ci, à l'état brut, contient du soufre et du bitume qu'il était jusque là impossible de dissocier. La houille fut donc employée pour réchauffer la loupe de métal au-dessus d'un feu de forge.

C'est ainsi que la charte des ferons de Marche-les-Dames, octroyée en 1345 par Guillaume 1^{er}, comte de Namur, emploie le terme "mynes de charbon".

Effectivement, les veines de charbon étaient assez nombreuses dans le Namurois.

Les techniques de fabrication

Le charbon de bois

Le premier travail de nos forges consiste à envoyer dans la forêt des hommes robustes, infatigables, habiles à manier la hache; bientôt, sous leurs coupes, tombent et éclatent en milles pièces le frêne, le chêne, le pin et le hêtre. (...) Mais le bûcheron a fini son travail; arrive le tour des charbonniers : c'est là une classe d'hommes pauvres, mal vêtus et sauvages; jamais ils ne sortent de la profondeur des bois; pourtant ils sont heureux et contents de leur sort; chacun prend un lot des arbres abattus. (...) Alors, le charbonnier s'installe sur une place bien nette et bien sèche, car sur une terre humide le charbon se cuit mal et se réduit en cendres : là, il élève une immense pile de bois, à la base grande et large, au sommet plus étroit. Des feuilles vertes de hêtre et de chêne, mélangées de cendres noires, recouvrent d'un manteau impénétrable à l'air tout cet amas de bois. Une ouverture étroite qui débouche dans le bas de la pile permet seule à l'air d'arriver au centre du massif. C'est par là que l'on introduit le feu, dont les efforts, lents, mais continus, doivent accomplir la carbonisation désirée.

Aussitôt que le feu a commencé son action, on a bouché hermétiquement l'unique ouverture au moyen de feuilles et de terre grasse; on entend alors à l'intérieur gronder sourdement la flamme que l'on vient d'enfermer; la lutte commence entre le bois et l'élément destructeur : elle s'annonce par d'épaisses colonnes de fumée, à l'odeur pénétrante, qui s'élèvent dans les airs où elles tourbillonnent comme si elles étaient joyeuses de se trouver en liberté. L'ouvrier passe sept jours et sept nuits à surveiller soigneusement la cuisson; il doit prévoir les pluies qui pourraient survenir. (...) Quand la fumée et le feu cessent de s'échapper de la pile, on la découvre avec un râteau, et l'on voit apparaître les bûches, autrefois blanches, à présent complètement noires et desséchées; pourtant leurs dimensions n'ont pas variés. Déjà, par crainte de la pluie, le charretier est accouru et se hâte de transporter le charbon à la forge.

Extraits de GARNIER J., *Le fer*, éditions Hachettes, 1878, pages 86 à 89.

L'extraction du minerai

Parlons maintenant de l'ouvrier mineur, dont le pénible travail consiste à creuser sans cesse la terre, à pénétrer ses entrailles, à y découvrir les veines qui y sont cachées, pour les amener ensuite au jour où on les élève au moyen d'une corde que tire un appareil en tournant sur lui-même. Vous ignorez sans doute comment on distingue les lieux qui contiennent du fer ? Ici, les enfants eux-mêmes vous le diront : ils le reconnaissent à la coloration rouge du sol : mais sachez que le

meilleur minerai est celui qui est le plus lourd et dont la couleur jaunâtre scintille çà et là : fondez-le, et il ne trompera point votre espérance, la coulée sera abondante.

D'après GARNIER J., op. cit. , page 89.

La fonte

C'est alors que le minerai est conduit au fourneau, massif de forme carrée, dont l'extérieur est construit en pierres communes, mais dont l'intérieur est en roches très dures qui résistent admirablement à l'action destructive d'une ardente flamme, qu'active sans cesse le souffle de deux instruments en peaux de bœufs, qui obéissent eux-mêmes à l'action incessante d'une roue à eau. Ces énormes poumons s'enflent et se désenflent tour à tour, pendant qu'au pied du fourneau le fondeur, quand le moment est venu, fait habilement couler la fonte, ou bien, armé de crochets en fer, dégrasse le creuset, et, commandant aux soufflets, modère ou active leur action. Le fondeur veille toujours et dort à peine un instant, pendant les deux mois que dure la marche, c'est-à-dire jusqu'à ce que fourneaux et soufflets aient besoin de réparations. Alors que des ruisseaux de fer coulent du fourneau, l'oreille est frappée des sifflements aigus du métal en fusion; des tourbillons de flamme et de fumée s'élèvent dans les airs. N'oublions pas de mentionner l'ouvrier qui aide le fondeur; son poste est au sommet du fourneau, auprès de sa large ouverture, dans laquelle il jette du charbon et du minerai aussitôt qu'un vide tend à se former. D'autres ouvriers font avec de la terre les moules dans lesquels on coule la fonte.

D'après GARNIER J., op. cit. , pages 90 et 91.

L'affinage

Ce n'est point encore le fer pur qui sort ainsi en fusion du fourneau; cette fonte doit être reprise et purifiée au feu dans un four spécial où on lui fait prendre la forme d'une feuille malléable et molle que d'habiles forgerons allongent et unissent sous un immense marteau de fer mû par la force des eaux. Pendant que l'énorme marteau s'abat sur la masse de fer, toute la vallée, les montagnes et les forêts en retentissent jusque dans leurs parties les plus cachées : on voit alors le fer s'étendre, s'amincir en longues tiges, aussi facilement que le ferait la cire molle.

D'après GARNIER J., op. cit. , page 91.

Une augmentation de la productivité

A partir du 11^e siècle et jusqu'au début du 14^e siècle, l'industrie métallurgique connaît un essor tout particulier. L'emploi du fer augmente considérablement.

Cette augmentation importante de la demande est en rapport avec la forte poussée démographique de l'époque. Les villes s'accroissent de fortifications. Le niveau de vie s'élève. L'évolution économique se traduit par la reprise du mouvement des échanges et l'accroissement de la masse monétaire. La frappe de l'or reprend entre la fin du 12^e siècle et la première moitié du 13^e siècle. L'accroissement de la consommation oblige les ferons à produire plus. De manière à augmenter la masse de fer travaillé, ils construisent des fourneaux de plus en plus grands. Cependant, plus le fourneau s'exhausse, plus le maniement des soufflets devient pénible. D'autre part, la loupe de fer

étant plus volumineuse, c'est à grand-peine que les forgerons parviennent à la marteler sur l'enclume avec la seule force de leurs bras. Ces difficultés provoquent une transformation capitale dans la métallurgie : l'utilisation de l'énergie hydraulique dans la manoeuvre des lourds marteaux de forge et des appareils de souffleries.

Les usines, d'itinérantes qu'elles étaient, s'installent sur les rivières et deviennent fixes. L'industrie du fer se localise sur les ruisseaux dont le courant d'eau est rapide et le débit suffisant pour actionner plusieurs roues à aubes. Dans nos régions, aux rivières de pente moyenne, on devra souvent construire des retenues d'eau, réservoirs ou barrages, pour régulariser le débit d'eau et constituer des chutes de hauteurs plus ou moins grandes suivant l'importance de l'usine. Un système très employé pour alimenter plus efficacement les roues hydrauliques fut l'érection de conduites souvent appelées « béalières » qui amenaient l'eau au-dessus des aubes.

D'après GILLARD A., op. cit., pages 39 et 40. Une forge à Marche-les-Dames

L'illustration suivante est une lithographie de JOBARD (1792-1861).



Elle représente une forge où l'on peut observer à droite, la béalière; au centre, le réservoir d'eau.

Les activités depuis la Révolution Française

L'exploitation du fer va progressivement disparaître, pour arrêter à la fin du 19^e siècle. Et pourtant, au 15^e siècle, nous pouvons encore dénombrer pas moins de 7 forges le long de la Gelbressée ! Par contre, au 16^e siècle, il n'y en a déjà plus que 2 et 1 fourneau.

A la fin du 16^e siècle, un fourneau fait son apparition à Haigneau (entre Namèche et Marche-les-Dames). Les fourneaux servaient également à fondre le plomb que l'on amenait des villages voisins et notamment de Vedrin.

Au début du 19^e siècle, Jean-Joseph Jaumenne détenait les forges de Marche-les-Dames et s'était hissé au rang de la noblesse fortunée. En 1824, la Société des mines de plomb de Vedrin acquiert

les mines de fer de Marche-les-Dames.

La révolution Belge de 1830 a porté un rude coup aux mines et usines de la localité car les principaux clients de ceux-ci étaient Néerlandais. Aussi, la société dut emprunter en septembre 1831 pas moins de 40 000 florins au duc d'Arenberg afin de liquider un effet de banque.

Onze mois plus tard, les associés décident de dissoudre la société. La vente des mines était estimée à quelques 900 000 Frs. Aucun amateur ne se précipita à l'adjudication (= vente aux enchères) des usines en juin 1833.

Finalement, le duc d'Arenberg acquit les forges le 24 novembre 1834, peu de temps après avoir acheté le château Jaumenne de Marche-les-Dames et ses dépendances. Il continua l'exploitation de celles-ci mais ne transforma pas les usines, qui, en raison de la révolution industrielle, ne devenaient plus rentables.

Ainsi, à la fin du premier trimestre 1844, le passif des usines s'élevait à 145 000 frs. Ceci incita les d'Arenberg à vendre la concession de Marche-les-Dames à la société anonyme des mines, usines de zinc et de plomb et des charbonnages de Corphalie de Huy.

En 1896, toutes les activités liées à l'exploitation du fer disparurent dans la localité faute de ne pas avoir modernisé assez tôt les usines.

Un peu plus de trente ans plus tard, une autre activité également liée à l'exploitation du sous-sol allait voir le jour, celle de la transformation de la dolomie.

Conclusion

L'industrie du fer à Marche-les-Dames durant le Moyen Age a été un élément important dans la vie économique du Comté de Namur.

Aussi, celle-ci est sans doute à l'origine du défrichement du plateau de Wartet, car, comme nous l'avons vu, le charbon étant absent, il fallut recourir à une autre technique pour se procurer un autre combustible : ce fut le charbon de bois.

Ainsi, progressivement, Wartet se vit dénudé de sa forêt ancestrale pour laisser la place à des terres agricoles où, ci et là, les charbonniers préparaient le charbon de bois. Nous en avons comme preuve quelques tâches noires situées dans les champs.

L'élément décisif qui fit de Wartet un village qui dépasse aujourd'hui les mille habitants, est sans aucun doute l'exploitation de la dolomie dès le début du 20^e siècle : Wartet devint dès lors un village d'ouvriers et d'agriculteurs.

Une fois encore, c'est grâce à son sous sol que notre commune détient toutes ses richesses. Il est plutôt rare, en effet, d'avoir une activité industrielle ininterrompue pendant plus de 10 siècles maintenant. C'est donc au gré des marteaux frappant lourdement ou, actuellement, des sirènes des carrières que Wartet et Marche-les-Dames voient s'écouler le temps depuis plusieurs générations.

L'industrie du fer du 14^e au 17^e siècle : l'âge d'or de Marche-les-Dames

Le document le plus ancien, qui mentionne des forges à Marche-les-Dames, est une charte accordée en 1345 par Guillaume 1^{er}, comte de Namur, "*à tous les ferois qui tiennent nos forges à Marche-*

sur-Meuse."

Ils sont exemptés de toutes tailles, corvées, service militaire, tonlieu, impôts et redevances. Cette charte les autorise à s'approvisionner dans les forêts domaniales et les rend justiciables de la seule Cour des feroins.

Cette charte est d'une importance véritablement hors de pair car elle est sans doute le plus ancien document officiel conservé sur notre continent relatif à la condition des métallurgistes. Elle va rester en vigueur jusqu'à l'Ancien Régime.

A ce moment, il y a 7 forges établies le long du ruisseau, de la Meuse à Gelbressée. Une de ces forges appartient à l'abbesse de l'abbaye de Marche-les-Dames.

En 1371-72, il n'y en a plus que 4, exploitées par l'abbaye, COLLE de Namur, Guillaume de SOURDIAL et ce dernier associé à Léonard le FEVRE, ceci pour le fer. Il convient également de signaler que Robinet le FERON établit un "fornial pour foudre plomb" tandis que Jonet d'AVIGNON et ses compagnons fondent à Marche-les-Dames "39 millions et 4 cents de plomb".

En 1395-96, on signale "Les plombiers de WARTAING, de VIZIN et de la RASPAILLE" qui sont de petites exploitations.

L'exploitation de la galène (sulfure de plomb) sera tentée sur une grande échelle par la société CORPHALIE de Huy, au 19^e siècle.

En 1429, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, prend possession du comté de Namur que lui a vendu le dernier comte, Jean III. Les Liégeois se sentirent directement menacés. En 1430, ils envahissent le comté et - fait significatif - ils détruisirent systématiquement toutes les usines : elles concurrençaient les leurs.

Afin de favoriser la résurrection et d'assurer l'expansion de la métallurgie, Philippe le Bon étend à tous les feroins du comté les mêmes privilèges accordés par ses prédécesseurs aux feroins de Marche-sur-Meuse en 1345.

Donc, l'industrie de fer, à partir de 1430, a dû repartir à zéro. Mais elle perd son caractère domanial prédominant. Ce sont des particuliers qui construisent maintenant les usines après avoir obtenus du comte des "coups d'eau", c'est-à-dire, la permission, en payant, d'utiliser l'eau des ruisseaux comme force motrice.

En 1504, Jean FLORIET obtient un coup d'eau à Marche-sur-Meuse.

En 1567, Pierre GERARD construit un fourneau à Haigneau puis un maka (c'est-à-dire un marteau-pilon) en 1571.

En 1582, ce sont les "forges, eschippes, fourneaux, etc..." de André MAROTTE, le tout situé à Marche-sur-Meuse qui deviennent la propriété de Hugues de BAU ou du BAULT.

En 1606, les Archiducs cèdent à Pierre de PALME, bourgeois de Namur, leur moulin à farine de Marche-sur-Meuse, situé sur le rieu de Marche-les-Dames, un peu plus haut que ses usines, à l'effet d'y faire construire un marteau à battre le fer moyennant une redevance annuelle de 180 livres de quarante gros.

Le dimanche 29 août 1630, cinq compagnies bourguignonnes, sous le commandement du Baron de MONCLE, arrivent à Namur. Les soldats se répandent dans les faubourgs et les villages avoisinants "pour picore". Ils ne sont pas payés et doivent vivre sur l'habitant.

Vincent d'HARSCAMP le comprit bien quand il les vit arriver à son fourneau de Marche-sur-Meuse. Il leur fit aussitôt donner à boire et à manger.



Le 25 janvier 1660 décède à Marche-sur-Meuse Philippe de la BOUVERIE, maître de forges. Il est inhumé dans le petit cimetière qui entoure l'antique chapelle Saint Jean, première église du village, détruite vers 1885 par le prince d'Arenberg et remplacé par l'actuelle chapelle, près du château de Marche-les-Dames.

Sa pierre tombale est toujours là, à côté de celle de Jean CORBIAU, directeur des forges de Marche-les-Dames pendant 30 ans, décédé le 13 janvier 1736.

Le maître de forge Jean-Joseph Jaumenne (1738-1822)



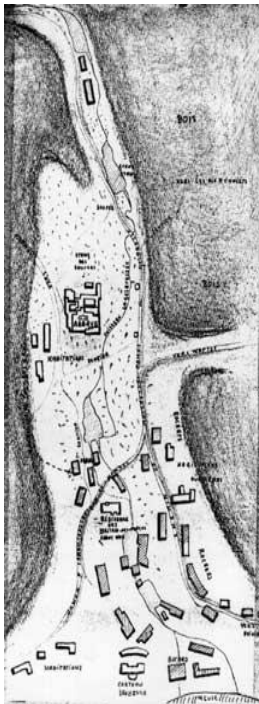


En 1788, le 28 juillet, le Baron de BARE, seigneur du Moisnil, Maizeret,... vend à Jean-Joseph JAUMENNE les fourneaux et les forges ainsi que cinq maisons avec leurs dépendances à Marche-sur-Meuse.

Jean-Joseph JAUMENNE, le plus célèbre maître de forge de l'Empire de Napoléon, entrait ainsi dans l'histoire de notre petit village.

Il était né à Ermeton-sur-Biert en 1738, dans une modeste famille. Toute sa carrière montre un esprit chercheur en éveil, s'ingéniant à découvrir des formules neuves et à vaincre les difficultés. Sans doute a-t-il fait ses premières armes de métallurgiste dans son village. De 1767 à 1769, JAUMENNE est facteur, c'est-à-dire régisseur des forges de Jacquier de ROSEE, gros industriel de l'époque. Le 14 janvier 1775, il est inscrit sur les registres des bourgeois de Namur où il implante une industrie nouvelle, la fabrication des clous. Il met en activité un haut fourneau à Stave et ouvre une forge à Maredsous.

En 1777, il a pris à bail le maka (marteau-pilon) de Henry à Namur, où il fabrique des armes et des munitions. En 1784, il ouvre des usines sur le ruisseau de Mazy.



Le 10 octobre 1794, il achète l'hospice de Marche-sur-Meuse et ses dépendances (déjà mentionnés en 1302) aux religieux de Floeffe qui manquaient d'argent pour s'acquitter de la contribution militaire. Il débourse pour cette acquisition mille couronnes impériales, soit 5.785 livres 14 sous 3 deniers de France.

Le 11 Messidor de l'an XII - 1^{er} juillet 1804 - on signale dans le Mémorial Administratif du Département de l'OURTHE (dont dépend notre village) *"qu'on se sert dans les forges de Marche, près de Namur, d'un procédé qui consiste à jeter une demi pelletée de Castine en poudre fine sur la loupe, au moment où elle est formée, et à le tenir exposée au vent des soufflets pendant quelques instants, avant de la porter sous le marteau. Cette castine, produit un prompt effet sur la loupe : elle la débarrasse, à ce qu'il paraît, de la sidérite ou phosphure de fer"*.

Jean-Joseph JAUMENNE fut ainsi un des premiers à adopter pour ses fourneaux de Marche-sur-Meuse les souffleries cylindriques à piston employées depuis quelques années auparavant en Angleterre.

Les souffleries étaient en fonte et mesuraient trois pieds et huit pouces (112 cm) de diamètre sur 30

pouces (76 cm) de hauteur. Le piston, qui se mouvait à l'intérieur portait 2 clapets pour l'aspiration de l'air. Cette machine, activée par une roue à aubes, produisait 400 pieds cubes (12,2 dm³) d'air avec 80 pieds cubes (2,4 dm³) d'eau et une hauteur de chute de 10 pieds (305 cm).

Un haut fourneau produit dès lors 3000 kg de fonte par jour au lieu de 1800 à 2000 précédemment.

L'usine principale de Marche-les-Dames comprend trois hauts fourneaux, trois feux d'affinerie et six maka; elle est dotée d'un système hydraulique remarquable pour le lavage du minerai et pour l'actionnement des roues motrices. Un système de roues hydrauliques et de canaux superposés permettait de se servir 8 à 9 fois de la même eau sur un espace de 5 minutes. L'usine de Marche-les-Dames consomme alors annuellement 3800 chars de minerai, 2500 bennes de charbon de bois et 200 charrées de houille en provenance de la région de Charleroi.

Elle produit 1700 gueuses de fonte d'environ 800 kg qui sont transformée en fer dans ses affineries. Le fer est vendu de 15 à 18 livres le quintal.

Le 25 avril 1810, JAUMENNE introduit une demande de concession des mines de fer s'étendant sur les territoires des communes de Champion, Cognelée, Marchovelette, Gelbressée et Boninne. Dans la lettre adressée au Préfet du Département de Sambre et Meuse, il écrit : *"Ma forgerie est une des plus considérables de l'Empire. J'y consomme une quantité immense de mines et de bois. La concession que je demande m'est indispensablement nécessaire pour la fabrication de mon fer fort dont vous connaissez le renom"*.

Les usines de Marche-sur-Meuse sont considérées comme *"le modèle des forges de l'Empire"* et JAUMENNE comme un *"citoyen recommandable pour ses connaissances dans l'art des forges et par l'intelligence avec laquelle il dirige son établissement"*.

Un décret impérial daté du 21 août 1812, signé par Napoléon à Smolensk, en pleine campagne de Russie autorise la Commune de Marche-les-Dames à vendre une partie de ses bois au maître des forges.

C'est en 1803 que J-J JAUMENNE fait construire une confortable demeure, le premier château de Marche-les-Dames, sans doute sur l'emplacement de l'antique hospice, au débouché du vallon en bord de Meuse. C'est l'architecte PAYEN qui en dessina les plans avec MONTROYER, par ailleurs constructeur du Palais Royal de Laeken.

C'est un autre Tournaisien, le peintre PLATEAU qui en décora les salles. Le travail du peintre à Marche-les-Dames se termina par une idylle : il épousa la nièce du maître de forges, Marie-Catherine THIRION. De ce mariage devait naître le célèbre physicien Joseph PLATEAU. Celui-ci, orphelin dès l'âge de 14 ans, séjourna chez son grand-oncle JAUMENNE.

L'écroulement de l'Empire Napoléonien porta un coup très rude à notre forgerie. Le gouvernement de Paris ferma à l'industrie belge le marché français qui, depuis quinze ans, existait et soutenait son activité.

Âgé de près de 80 ans, J-J JAUMENNE ne pouvait plus s'adapter à la conjoncture, ni accomplir le nouvel effort qui s'imposait dans le perfectionnement de l'art sidérurgique. Accablé par la perte de sa fille unique et de son épouse, il dut laisser la direction de ses usines à des mains mercenaires. Il meurt le 3 février 1822, âgé de 84 ans, criblé de dettes. Des anciens du village racontaient que dans ses derniers jours, il en fut réduit à aller demander du secours à ses anciens ouvriers.

L'agonie et la fin : Les d'Arenberg et la fin des industries métallurgiques de Marche-les-Dames

En février 1825, une affiche annonça la vente publique des biens de J-J JAUMENNE tels, linges, garnitures, lit matelas, pendules, vaisselle, meubles et ustensiles de dîners de valeur,...

C'est aussi cette année, le 5 août, que ses héritiers vendirent ses usines de Marche-les-Dames à la Société de Vedrin pour la somme de 240.000 francs.

La Révolution de 1830 porta une rude coup aux mines et usines de Vedrin et de Marche-les-Dames. Plus de 100 ouvriers furent licenciés. La Société dut emprunter, le 10 septembre 1831, au Duc d'Arenberg, 40.000 Florins afin de liquider un effet de banque (le duc d'Arenberg était l'associé majoritaire de la Société de Vedrin).

Après avoir contracté un second emprunt de 60.000 florins, les sociétaires, assemblés le 5 août 1832, reconnurent de commun accord l'impérieuse nécessité de dissoudre la société : on essayait de vendre les mines, qui avaient coûté 1.155.000 francs, pour 900.000 francs et au besoin 800.000 francs. On liquidait les stocks à des prix en dessous du prix courant.

Aucun amateur ne se présenta à l'adjudication (vente aux enchères) des usines le 3 juin 1833. La société ne parvenait toujours pas à vendre ses installations, le duc d'Arenberg acheta, le 14 juillet 1834, le château de Marche-les-Dames (en vue d'y installer son fils, le prince Paul d'Arenberg, chanoine à Namur) et ses dépendances.

Le 24 novembre de la même année, la Société céda les usines de Vedrin et de Marche-les-Dames au duc, contre reprise des créances actives et passives.

Le 6 août 1838, Nothomb, Ministre des travaux publics, autorise le duc d'Arenberg à maintenir en activité sur le ruisseau de Marche-les-Dames trois hauts fourneaux activés par trois paires de soufflets cylindriques, la forge dite "forge d'en bas", composée d'un marteau, de deux affineries, d'une paire de soufflets, d'une tour et d'un bocard; et la forge dite "neuve ou du milieu" composée de deux affineries, d'une chaufferie, d'une paire de soufflets et d'un marteau.

Le 15 octobre 1840, un Arrêté Royal autorise le duc à établir sur le ruisseau, un martinet composé d'une chaufferie, d'un marteau et d'une paire de soufflets.

Cependant, l'exploitation des usines et des mines de Marche-les-Dames et de Vedrin ne fut guère lucrative. Le duc d'Arenberg n'adapta pas ses usines à l'évolution rapide de l'industrie métallurgique dans la première moitié du 19e siècle. L'absence de hauts fourneaux chauffés au coke, qui permettaient de traiter toutes espèces de minerais et de diminuer le prix de revient, le mettait en état d'infériorité vis-à-vis de ses concurrents. Ajoutez-y le coût élevé de la main d'œuvre. C'est ainsi qu'en 1839, le prix de vente des barres de fer à fondre des usines de Marche-les-Dames variait entre 390 et 400 francs contre 370 pour celles de Cockerill de Seraing et celle de Zoude à Huy. Le passif des usines de Marche-les-Dames s'élevait à 73.703 francs au 1er septembre 1843 et à 145.000 francs au premier trimestre 1844.

En 1847-48-49, Benoît FABER, directeur des établissements du Duc d'Arenberg à Marche-les-Dames, introduit à l'Administration Communale des demandes de remboursement de contribution foncière pour ses usines qui sont restées en inactivité.

Le 17 juin 1853, le duc vend à la Société anonyme des mines, usines de zinc et de plomb, et charbonnages de Corphalie à Huy la concession de Marche-les-Dames, à l'exception du minerai qui pouvait exister dans le vallon.

Cette société entreprit de grands travaux pour l'exploitation de la galerie de Marche-les-Dames. En 1853, elle occupait jusqu'à 125 ouvriers à ce seul gisement. Il semble que les résultats ne répondirent pas aux espérances.

Le duc d'Arenberg vendit ses autres concessions minières et commença à démanteler les usines installées dans le vallon de Marche-les-Dames.

Lorsqu'il acheta le château JAUMENNE en 1834, le duc d'Arenberg l'aménagea pour son fils le prince Paul d'Arenberg, qui comme nous l'avons déjà lu, était chanoine à Namur.

Ce fut ensuite son autre fils, le prince Antoine qui y résida avec son épouse, la princesse Marie de Mérode et leurs cinq enfants.

Ce fut lui qui effaça complètement du relief de la vallée toutes traces du passé industriel. Les retenues d'eau allaient devenir de charmants étangs et les chutes d'eau qui faisaient marcher les makas de jolies cascates.

Il ne subsiste que quelques vestiges de l'activité industrielle : les galeries creusées dans les flancs des collines; le bâtiment près du ruisseau, après le château actuel et qui fut sans doute la demeure des maîtres de forge avant 1803; les "chippes" désignées "halles", situées le long de la route vers Gelbressée et actuellement servant de garage aux militaires. Aussi, le lieu-dit "Bocame" dérive de "Bocard", machine servant à écraser le minerai avant son traitement.

Quant au château et au splendide domaine seigneurial, la guerre de 1914-1918 allait leur porter un coup fatal. Le 13 août 1914, pour des raisons stratégiques, l'armée belge démolit plusieurs maisons du village et incendia le château. La princesse Pauline d'Arenberg, qui y résidait, se réfugia à Bruxelles.

Dès 1915, elle fit entreprendre la construction du château actuel. Elle ne l'occupa jamais !

Actuellement, les industries sont concentrées dans le hameau d'Haigneaux.

Dame Nature, de plus en plus courtisée par les fervents admirateurs, étale ses charmes dans notre petite vallée sous la haute protection de notre illustre souverain, le Roi Albert 1^{er}, qui, peu de temps avant de trouver la mort dans les rochers, l'a mis définitivement à l'abri de tous les dangers.